

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2020

Sondage « Les femmes et la création d'entreprise »
pour France Active et Bpifrance par OpinionWay

La création d'entreprise, une motivation réelle pour les femmes qui expriment le besoin d'être accompagnées pour se lancer

France Active et Bpifrance, fortement impliqués dans l'accompagnement à la création d'entreprise sur l'ensemble du territoire, se sont penchés sur la question de l'entrepreneuriat au féminin au travers d'une enquête réalisée auprès de 1023 personnes.

Il ressort de cette enquête que les femmes font part de leur forte envie d'entreprendre, notamment les plus jeunes, et qu'elles voient dans l'entrepreneuriat le moyen de concrétiser une idée personnelle et donner plus de sens à leur vie professionnelle.

Les femmes expriment également un fort besoin d'accompagnement via de la formation et des conseils de pairs pour les aider à lever les freins.

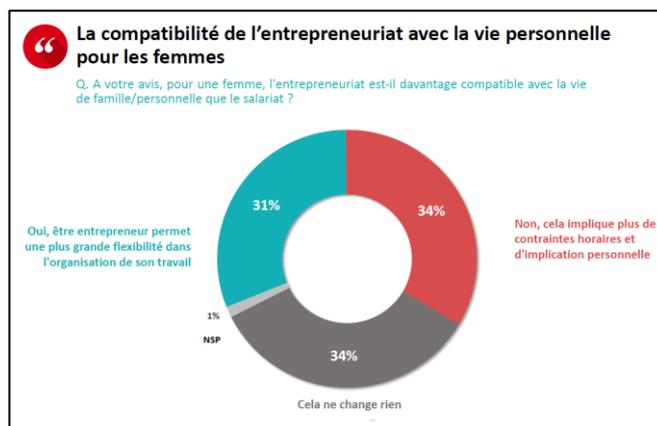
Ces principaux enseignements confortent France Active et Bpifrance dans leur démarche de soutien spécifique aux femmes entrepreneures.

- **La création d'entreprise au féminin jugée motivante et épanouissante**

63% des femmes estiment qu'il est plus motivant de créer sa propre entreprise que d'être salariée. Créer leur entreprise leur semble, avant tout, le moyen de **concrétiser une idée personnelle (47%)**, de **donner plus de sens à leur vie professionnelle (46%)** et de gagner en liberté (34%). Sur ces trois motivations, leurs réponses apparaissent globalement identiques à celles des hommes.

En revanche, elles se montrent plus motivées que leurs homologues masculins (35% contre 31%) par l'idée de **créer leur propre emploi**, et si possible en créer d'autres. Autre différence : elles sont 23%, contre 20% des hommes, à considérer que créer leur entreprise leur permettrait **d'avoir plus de responsabilités**.

Quant à la compatibilité entre vie professionnelle et vie personnelle, **1 femme sur 3 pense que créer sa propre entreprise permet de mieux gérer cet équilibre !**



- **32% des femmes prêtes à créer leur entreprise et 52% chez les 25-34 ans**

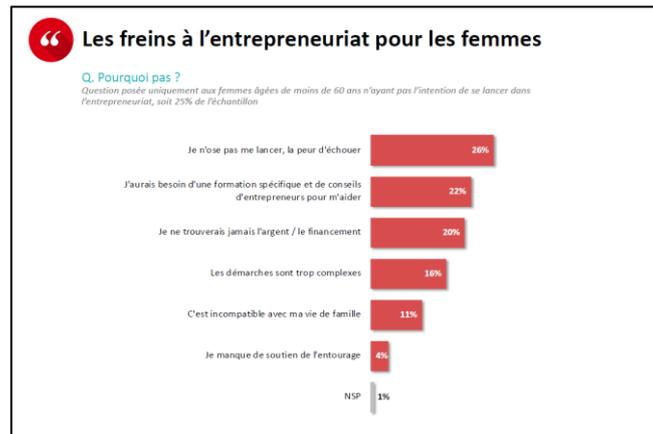
Reste à transformer cette envie en action. 32% des femmes interrogées se déclarent prêtes à se lancer concrètement dans la création d’entreprise, dès que possible ou dans quelques années. Cette proportion atteint même 52% chez les 25-34 ans : la création d’entreprise au féminin s’affirme donc comme **une envie générationnelle qui concerne tout autant les hommes**. Une envie qui demeure néanmoins plus difficile à transformer pour les femmes, d’autant plus pour les femmes les moins favorisées, au regard du plafonnement à moins de 40 % (source Insee) depuis quelques années du taux de femmes créatrices.

Parmi celles « prêtes à l’action », toutes tranches d’âge confondues, 16% se déclarent motivées par la perspective de **gagner plus d’argent**, et 14% pensent que cela leur permettrait de **sortir d’une situation professionnelle précaire** (chômage, petits boulots ...). Des réponses logiques, lorsque l’on sait que les femmes, au cours de leur carrière, sont **62 % à connaître des périodes de précarité professionnelle**, contre 32% des hommes¹.

- **Pour celles qui ne souhaitent pas se lancer, la peur de l’échec reste le premier frein.**

Du côté de celles qui, au contraire, ne s’estiment pas capables de se lancer, la catégorie sociale joue fortement : **77% des femmes CSP – déclarent ne pas s’en sentir capables de se lancer dans la création d’entreprise**, contre 61% chez les CSP +. Sans doute parce que la peur d’échouer s’avère nettement plus paralysante pour les femmes moins favorisées, qui savent ne pas pouvoir compter sur un soutien matériel de leur entourage.

¹ Etude du Ministère du Travail – janvier 2020



Parmi les raisons qui freinent le passage à l’acte, la peur de l’échec est la première raison évoquée (26%), tandis que **22% expriment le besoin d’une formation spécifique et de conseils d’entrepreneurs pour les aider.**

- **La parité existe-t-elle vraiment dans la création d’entreprise ?**

On note une relative convergence de perception entre hommes et femmes : 78% des hommes estiment qu’il est plus facile aujourd’hui pour une femme de créer son entreprise... opinion partagée dans une plus faible mesure par les femmes avec 71%. De même, lorsque se pose la question du **financement**, **62% des hommes** estiment qu’obtenir un crédit bancaire n’est **pas plus difficile pour une femme que pour un homme**, comme **57% des femmes interrogées.**

- **France Active, aux côtés des créatrices d’entreprise.**

Du côté de France Active, la parité est respectée ! Parmi les 7700 entrepreneurs que France Active accompagne chaque année, on compte **50 % de femmes** (selon l’Insee, elles représentaient 39 % des créateurs d’entreprise en 2018). Elles peuvent bénéficier d’une démarche d’accompagnement adaptée, en matière de conseil, de mise en réseau et d’accès au financement : tout est fait pour que les femmes puissent bénéficier des mêmes chances de réussite dans leur création d’entreprise.

Sur ce dernier point, France Active a développé, avec le soutien du Secrétariat d’Etat à l’Egalité entre les femmes et les hommes, **une garantie d’emprunt bancaire spécialement dédié aux femmes** : la garantie EGALITE Femmes qui s’inscrit dans la suite du Fonds de Garantie à l’Initiative des Femmes porté par l’Etat depuis 1991 et confié à France Active en 2008. Créée en mars 2018, elle facilite l’accès au crédit bancaire pour les entrepreneures demandeuses d’emploi ou en situation de précarité. Elle leur permet de **voir leur financement garanti jusqu’à 80 % du montant du prêt**. Plus de 3500 femmes créatrices d’entreprises ont déjà bénéficié de ce dispositif depuis son lancement (1650 en 2018, 1860 en 2019). Avec cette offre, France Active renforce les chances de réussite des femmes les plus éloignées du financement bancaire. Et c’est aussi un signal positif pour toutes celles qui veulent se lancer.

France Active organise également, chaque année, des concours en région sur le thème de l’entrepreneuriat féminin. Chacun de ces concours permet aux lauréates de bénéficier de dotations ou de mentoring.

Enfin, France Active a signé, en octobre 2019, la charte élaborée par le collectif Sista en partenariat avec le Conseil national du numérique. Son objectif : promouvoir des pratiques d'investissement plus inclusives.

« A travers l'ensemble de ces initiatives, nous défendons l'équité dans la capacité à entreprendre, explique Pierre-René Lemas, Président de France Active. Nous avons fait nôtre la grande cause quinquennale de l'égalité hommes-femmes du président de la République : notre but est que toute femme qui le souhaite puisse créer ou reprendre une entreprise, avec les mêmes chances de succès et de pérennité que l'ensemble des entrepreneurs ».

- **Bpifrance, engagé auprès des entrepreneurs.**

Bpifrance porte depuis sa création une attention particulière à l'entrepreneuriat des femmes, inscrit comme priorité d'action dans la loi de constitution de la banque. Bpifrance a ainsi développé une connaissance approfondie de l'entrepreneuriat féminin notamment au travers d'études réalisées par Bpifrance Le Lab et a développé des actions continues dans ce sens.

Ces actions sont amplifiées depuis 2019, via **Bpifrance Création** qui a notamment pour objectif de promouvoir **l'Entrepreneuriat pour Tous** en levant les freins à la création et au développement d'entreprises sur l'ensemble du territoire. Ainsi Bpifrance mène des actions de valorisation des femmes entrepreneures, d'aide à la création et à la reprise d'entreprise, de soutien au développement dans les territoires fragiles et auprès de publics jeunes.

Dans le cadre d'accords nationaux et régionaux, en partenariat avec l'Etat, les Régions et des banques, articulés avec son large écosystème d'acteurs, qu'il s'agisse de réseaux généralistes ou de réseaux dédiés aux femmes, Bpifrance Création a soutenu l'accompagnement et le financement de **près de 60 000 femmes porteuses de projets de création d'entreprise en 2019**.

Via son site internet **www.bpifrance-creation.fr**, qui compte **250 000 femmes abonnées**, Bpifrance diffuse des bonnes pratiques, des informations sur les outils existants et oriente les entrepreneurs vers les réseaux d'accompagnement et de financement afin de leur permettre de construire leurs projets avec les meilleures chances de succès. Ce site accorde également une large place au partage d'expérience via des témoignages d'hommes et de femmes ayant tenté l'aventure entrepreneuriale et valorise ainsi l'entrepreneuriat au féminin.

Bpifrance est également signataire de la charte SISTA avec le Conseil national du numérique pour **favoriser la mixité dans le numérique**.

Au travers de son **activité d'investissement en fonds propres**, Bpifrance s'est aussi fixé pour axe stratégique de favoriser la mixité au sein des équipes de gestion soutenues et des entreprises de leurs portefeuilles.

Enfin, Bpifrance travaille actuellement aux côtés du gouvernement pour apporter ses propositions en vue de la mise en place d'un plan d'action ambitieux pour l'égalité femmes-hommes dans l'économie, qui se concrétisera notamment par un projet de loi présenté au printemps 2020.

« Il faut instiller l'idée qu'il est possible de se lancer, de faire grandir son entreprise, d'innover dans des entreprises de toutes tailles, dans tous les domaines d'activité et sur tout le territoire » souligne Marie Adeline-Peix, Directrice exécutive de Bpifrance. *« Il faut également fournir aux femmes les clés pour entreprendre à la hauteur de leur ambition en toute connaissance des dispositifs notamment financiers et d'accompagnement mobilisables. C'est ce que Bpifrance se donne pour mission de faire avec l'ensemble de ses partenaires. »*

Méthodologie de l'enquête

Sondage Opinion Way pour France Active – Bpifrance « Les femmes et la création d'entreprise »

Echantillon de **1023 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).

Les interviews ont été réalisées les **29 et 30 janvier 2020**.

Pour les remercier de leur participation, les panélistes ont touché des incentives ou ont fait un don à l'association proposée de leur choix.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,5 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants.

France active, le mouvement des entrepreneurs engagés

France Active permet à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés. Au plus près de leurs besoins, France Active et ses 40 associations territoriales les conseillent sur leur projet de financement et leur donnent accès à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. Avec ses 3 sociétés financières, France Active garantit et finance chaque année les projets de près de 8 000 entrepreneurs. Le mouvement a mobilisé 367 millions d'euros en 2019 pour plus de 40 000 entreprises en portefeuille. Chaque jour, France Active travaille à développer une économie plus inclusive et plus durable. Les entreprises soutenues par France Active depuis 30 ans créent ou préservent, chaque année, près de 45 000 emplois.

Plus d'information sur : franceactive.org / Twitter : @franceactive

A propos de Bpifrance et de Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis début 2019, Bpifrance assure le soutien à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, au travers de Bpifrance Création. **Bpifrance Création** a pour objectif de faciliter l'entrepreneuriat pour tous en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - <https://bpifrance-creation.fr/>
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse - @BpifranceCrea

Contacts presse :

France Active

Luc Thabourey

Tél. : 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

The Desk :

Constance Legrand

Tél : 06 79 98 30 92

constance@agencethedesk.com

Bpifrance

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr